

Enjeu 1 : Des gains durables en matière de sécurité publique

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1. Miser sur la prévention pour une meilleure protection de la population québécoise	1.1a Améliorer les connaissances des citoyens relativement aux outils à leur disposition pour bâtir une collectivité résiliente	1 Pourcentage des citoyens qui déclarent connaître les outils de sensibilisation en matière de sécurité civile et de sécurité incendie à leur disposition	5 %	10 %	15 %	20 %
	1.1b Améliorer les connaissances des municipalités relativement aux outils à leur disposition pour bâtir une collectivité résiliente	2 Pourcentage des municipalités qui déclarent connaître les outils en matière de sécurité civile et de sécurité incendie à leur disposition	30 %	40 %	60 %	80 %
	1.2 Investir dans la protection des personnes, des biens et des infrastructures contre les sinistres	3 Valeur cumulative des biens et des infrastructures qui seront protégés par les interventions préventives auxquelles le Ministère contribue grâce à son Cadre pour la prévention de sinistres (Données cumulatives à partir du 1 ^{er} avril 2019)	Plus de 50 M\$	Plus de 100 M\$	Plus de 150 M\$	Plus de 200 M\$ ⁷
	1.3 Soutenir les intervenants du milieu par la mise en place de programmes de prévention et de lutte contre la criminalité	4 Investissement dans les initiatives et programmes de prévention du crime et de lutte contre la criminalité (Valeur de référence : 50,4 M\$ en 2018-2019)	51 M\$	Des investissements équivalents ou supérieurs à ceux de 2019-2020 (51,0 M\$)	Des investissements équivalents ou supérieurs à ceux de 2020-2021	Des investissements équivalents ou supérieurs à ceux de 2021-2022

Enjeu 2 : Des services qui reflètent les valeurs et les attentes de la société québécoise

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2. Mieux servir en modernisant et en simplifiant les services	2.1 Encourager le recours aux services en ligne ⁸	5 Taux d'utilisation des services en ligne offerts en matière d'aide financière aux sinistrés	20 %	25 %	35 %	50 %
		2.2 Améliorer les mesures d'accompagnement à l'intention des personnes confiées aux services correctionnels pour contribuer au succès de leur réinsertion sociale	6 Proportion des évaluations des personnes contrevenantes purgeant une peine de moins de 6 mois produites dans les délais (Valeur de référence : 62 % en 2018-2019)	Plus de 63,5 %	Plus de 65 %	Plus de 66,5 %
	7 Proportion des évaluations des personnes contrevenantes purgeant une peine de 6 mois et plus produites dans les délais (Valeur de référence : 67 % en 2018-2019)		Plus de 67 %	Plus de 69 %	Plus de 71 %	Plus de 73 %
	8 Nombre cumulatif de programmes d'accompagnement s'adressant à une clientèle particulière en détention dont les apprentissages ont été évalués ⁹		2	4	6	8
	9 Pourcentage d'augmentation du nombre de personnes incarcérées ayant participé au programme Parcours (Valeur de référence : 325 en 2018-2019)		2 %	4 %	6 %	8 %
	10 Pourcentage de diminution du nombre de personnes incarcérées transférées dans divers établissements de détention (Valeur de référence : 26 135 en 2018-2019)		10 %	12 %	13 %	14 %
	2.3 Mener une réflexion pour une organisation policière tournée vers les nouvelles réalités	11 Pourcentage d'avancement dans la mise en œuvre des actions planifiées, relatives au projet d'orientations ministérielles visant à faire évoluer le modèle d'organisation policière au Québec	15 %	50 %	85 %	100 %
		12 Proportion de policiers d'origine autochtone au sein des corps de police du Québec (Valeur de référence : 2,41 % en 2018-2019, une proportion correspondant à 359 policiers autochtones permanents)	2,48 % (370 policiers)	2,54 % (380 policiers)	2,61 % (390 policiers)	2,68 % (400 policiers)
	2.4 Poursuivre la simplification des façons de faire en matière d'aide aux sinistrés	13 Proportion de l'ensemble des dossiers d'aide financière de particuliers traités dans un délai de 6 mois ¹⁰	40 %	60 %	70 %	75 %
		14 Proportion de sinistrés se déclarant globalement satisfaits de l'aide offerte	-	Plus de 80 %	-	Plus de 85 %
	2.5 Offrir un soutien efficace à l'administration de la justice	15 Proportion des établissements de détention ciblés où les systèmes de visiocomparution et de visioparlor sont opérationnels (Valeurs de référence : En 2018-2019, des systèmes sont opérationnels dans quatre des 16 établissements de détention ciblés, soit 25 %.)	50 %	75 %	80 %	100 %
		16 Proportion de l'ensemble des expertises judiciaires et médico-légales produites dans un délai de 90 jours (Valeur de référence : 73 % en 2018-2019)	75 %	76 %	77 %	78 %

7. Considérant que le Cadre pour la prévention de sinistres vient à échéance avant la fin de la période couverte par le Plan stratégique, la cible établie pourrait faire l'objet d'une révision.

8. La prestation électronique de services est disponible pour les locataires et les propriétaires d'une résidence touchée par une inondation.

9. Les apprentissages seront évalués par sondage auprès des personnes contrevenantes, avec la participation du milieu de la recherche. Un programme pour chacune des clientèles particulières sera évalué chaque année. Au total huit programmes seront évalués sur la période couverte par le Plan stratégique.

10. Les cibles de 2019-2020 et de 2020-2021 sont basées sur la clientèle des particuliers seulement (6 000 dossiers sur 7 200 dossiers ouverts en 2019). À partir de 2021-2022, considérant l'évaluation du programme en cours et sa révision à venir, la proportion des dossiers inclura, à titre d'hypothèse, l'ensemble des clientèles (particuliers, entreprises, organismes et municipalités).

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

Ministère de la Sécurité publique

MISSION

Faire du milieu de vie des Québécois un endroit sécuritaire, propice au développement social et économique de la société en intervenant, de concert avec ses partenaires, dans différents secteurs dont les services correctionnels, la sécurité civile, la sécurité incendie, les affaires policières et l'expertise judiciaire et médico-légale.

VISION

Une organisation vigilante et proactive, dont chaque membre du personnel est engagé à préserver la sécurité collective

VALEURS

Fiabilité, intégrité, engagement, respect, solidarité